

Le financement de la biodiversité

RECONNAISSANT que la biodiversité et les services écosystémiques associés apportent à la société toute une gamme de services précieux, indispensables à la santé, au bien-être et au développement économique ;

RAPPELANT que plus de 30% des mesures d'atténuation nécessaires pour ne pas dépasser l'objectif de 2 °C dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat de 2015 peuvent être réalisées avec un bon rapport coût-efficacité en investissant dans la nature, et plus particulièrement en mettant un terme au déboisement et en restaurant les écosystèmes côtiers ;

RAPPELANT qu'une augmentation conjointe des ressources financières est nécessaire pour sauvegarder la vie aquatique (Objectif de développement durable (ODD) 14) et terrestre (ODD 15) et pour permettre à l'humanité d'atteindre les autres ODD ;

RAPPELANT que le financement annuel mondial nécessaire pour sauver la nature est estimé à 300–400 milliards USD alors que les flux de financement actuels atteignent environ 50–80 milliards USD par an, si l'on en juge par les données disponibles les plus récentes, et que l'aide publique au développement bilatérale, relative à la biodiversité, est actuellement inférieure à 10 milliards USD par an ;

RAPPELANT que le coût de l'inaction face à la perte de biodiversité est estimé à au moins 7% du produit intérieur brut (PIB) mondial d'ici à 2050 ;

RAPPELANT AUSSI qu'il est difficile d'estimer les risques associés à la dégradation de la nature et nécessaire de mettre au point de meilleures méthodes pour évaluer ces risques et établir des cadres efficaces de suivi du financement et de rapport ; et

PRENANT NOTE du rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) publié en 2019 et intitulé « Financer la biodiversité, agir pour l'économie et pour les entreprises » qui explique pourquoi il est dans l'intérêt de l'économie et des entreprises que les pays du G7 et les autres pays agissent de façon urgente et ambitieuse pour enrayer et inverser l'érosion mondiale de la biodiversité ;

Le Congrès mondial de la nature 2020 de l'UICN, lors de sa session à Marseille, France :

1. APPELLE les Membres à :

a. évaluer et communiquer les dépendances et les impacts socioéconomiques sur la biodiversité aux échelles géographiques qui intéressent les décideurs ; et

b. évaluer et présenter les co-avantages des investissements dans la conservation et l'utilisation durable de la nature ainsi que le coût de l'inaction.

2. APPELLE les États :

a. à intégrer les objectifs et considérations sur la biodiversité dans les plans et politiques de développement nationaux de secteurs économiques clés ;

b. à suivre les recommandations figurant dans le rapport de l'OCDE de 2019 notamment pour :

i. déployer plus largement les instruments d'action en faveur de la biodiversité et s'assurer de l'efficacité des incitations économiques afin que la biodiversité soit mieux prise en compte dans les décisions des producteurs et des consommateurs ;

ii. intensifier et aligner le financement de la biodiversité provenant de toutes les sources – publiques et privées – pour atteindre les objectifs de la CDB sur la biodiversité pour l'après-2020 ;

iii. établir des cadres cohérents et comparables pour l'information financière et le suivi des financements, pour tous les pays et toutes les entreprises ; et

iv. identifier, évaluer et réformer les subventions préjudiciables à la biodiversité au niveau national et à enrichir l'information comparable au plan international sur ces subventions, par exemple, par un examen collégial ; et

c. à relier les accords commerciaux internationaux et le financement du développement à la protection et à la restauration de la biodiversité.

3. APPELLE le secteur financier à tout mettre en œuvre pour évaluer les risques associés à la dégradation de la nature au sein de ses portefeuilles ainsi que les impacts de ses investissements sur la biodiversité.
4. APPELLE le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et les donateurs à poursuivre le financement de la conservation de la biodiversité dans les reconstitutions futures des ressources.